



ANNEXE 4

DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

JEUNES

SAISON 2026-2027

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
GENERALITES	3
Article 1. Inscriptions aux épreuves.....	3
Article 3. Année de naissance	3
Article 4. Participation aux différents rassemblements selon les années de naissance	4
Article 5. Obligations d'engagement des catégories jeunes pour jouer en ligue 1 Techni-Bois, en Super Ligue Techni-Bois et en Ligue des Championnes	5
Article 6 – Sanction.....	6
Article 7. Championnats de football	7
Article 8. Championnats de football à effectif réduit.....	7
Article 9. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13	8
Article 10. Organisation des Festivals de Tahiti	9
Article 11. Coupes	10
Article 12. Fair Play.....	10
Article 13. Programme de développement	10

PREAMBULE

Toutes les modalités de réglementation, de gestion sportive et disciplinaire sont traitées dans les Règlements Généraux et ses annexes.

La FTF est chargée de la gestion des compétitions des catégories « jeunes » pour Tahiti.

Pour les autres îles, chaque Ligue ou chaque District assure la gestion de ses propres compétitions.

GENERALITES

Article 1. Inscriptions aux épreuves

1. Les inscriptions aux différentes épreuves officielles sont établies sur des feuilles d'engagement fournies par la Fédération Tahitienne de Football. Elles doivent être intégralement et lisiblement remplies par les Présidents des associations sportives et revêtues du cachet de l'association sportive pour être enregistrées.
2. Les associations sportives doivent déposer leur engagement au plus tard le 20 août inclus à compter de la saison 2026/2027, directement au secrétariat de la direction sportive opérationnelle pour enregistrement ou envoyé par courrier électronique aux adresses suivantes : adrien.le_ray_martin@ftf.pf / competitions@ftf.pf / lara.farahei@ftf.pf / pascale.dordillon@ftf.pf
3. Tout retrait d'une catégorie après la date citée précédemment, est considéré comme un forfait général et passible des sanctions prévues à cet effet selon les dispositions définies à l'annexe 2 des Règlements Généraux.
4. En s'inscrivant dans les épreuves, l'association sportive s'engage :
 - à respecter le présent règlement
 - à accepter toutes décisions d'arbitrages et administratives par la direction sportive opérationnelle
 - à accepter toutes décisions disciplinaires prises par la Commission de Discipline et par la Commission de Recours.

COMPETITIONS JEUNES ORGANISEES EN POLYNESIE FRANÇAISE

Article 3. Année de naissance

Les années de naissance pour les catégories d'âge sont définies comme suit :

Catégorie Garçons / Filles	ANNEE
U6	2021
U7	2020
U8	2019
U9	2018
U10	2017
U11	2016
U12	2015
U13	2014
U14	2013
U15	2012
U16	2011
U17	2010
U18	2009

Article 4. Participation aux différents rassemblements selon les années de naissance

RASSEMBLEMENTS	ANNEES DE NAISSANCE
FESTIVAL U7 (mixte à 3 ou 4)	2020 à 2021 (dès 5 ans) G et F
FESTIVAL U9 (mixte à 4 ou 5)	2018 à 2019 G et F
CRITERIUM U11 (mixte à 8)	2016 à 2017 G et F
CRITERIUM U13 (mixte à 8)	2014 à 2015 G et F
CHAMPIONNAT U15 (mixte à 11)	2012 à 2013 G et F
CHAMPIONNAT U18 (à 11)	2009 à 2011 G
RASSEMBLEMENTS 100% FEMININ	ANNEES DE NAISSANCE
FESTIVAL U7 F (à 3 ou 4)	2020 à 2021 (dès 5 ans) F
FESTIVAL U9 F (à 3 ou 4)	2018 à 2019 F
CRITERIUM U11 F (à 8)	2016 à 2017 F
CRITERIUM U13 F (à 8)	2014 à 2015 F
CHAMPIONNAT U15 F (à 8)	2012 à 2013 F
CHAMPIONNAT U17 F (à 8 ou 11)	2010 à 2011 F
CHAMPIONNAT SENIORS F (à 8 ou 11)	2004 009 F

- Sous classement jeunes féminines vers la mixité :
 - ✓ Les U8 F peuvent évoluer en festival U7 mixte
 - ✓ Les U10 F peuvent évoluer en festival U9 mixte
 - ✓ Les U12 F peuvent évoluer en critérium U11 mixte
 - ✓ Les U14 F peuvent évoluer en critérium U13 mixte
 - ✓ Les U16 F peuvent évoluer en championnat U15 mixte
- Sous classement jeunes féminines DEBUTANTE (est considérée comme débutante, toute joueuse se voyant délivrer sa première licence) :
 - ✓ Une joueuse débutante U12 F est autorisée à jouer dans la catégorie U11 F
 - ✓ Une joueuse débutante U14 F est autorisée à jouer dans la catégorie U13 F
 - ✓ Une joueuse débutante U16 F est autorisée à jouer dans la catégorie U15 F
 - ✓ Une joueuse débutante U18 F est autorisée à jouer dans la catégorie U17 F
- Sur classement des jeunes joueurs et joueuses :
 - ✓ Les U7 en U9
 - ✓ Les U9 en U11
 - ✓ Les U11 en U13
 - ✓ Les U13 en U15
 - ✓ Les U15 en U18 (ou en U17 F pour les U15 F)

Au maximum trois joueurs de dernière année de chaque catégorie peuvent évoluer en catégorie supérieure par journée sous réserve de disposer d'une autorisation parentale.

Cependant un joueur ne doit pas évoluer dans 2 catégories différentes durant la même journée.

Article 5. Obligations d'engagement des catégories jeunes pour jouer en ligue 1 Techni-Bois, en Super Ligue Techni-Bois et en Ligue des Championnes

Championnat	SAISON 2026-2027 Catégories jeunes	SAISON 2027-2028 Catégories jeunes	SAISON 2028-2029 Catégories jeunes
LIGUE 1 TECHNI-BOIS	4 catégories jeunes mixtes au minimum obligatoire : - U7 : Foot à 3 ou 4 ou U9 : Foot à 4 ou 5 Obligations - U11 : Foot à 8 - U13 : Foot à 8 - U15 - Foot à 11 ou U18 – Foot à 11	4 catégories jeunes mixtes au minimum obligatoire : - U7 : Foot à 3 ou 4 ou U9 : Foot à 4 ou 5 Obligations - U11 : Foot à 8 - U13 : Foot à 8 - U15 - Foot à 11 ou U18 – Foot à 11	5 catégories jeunes mixtes au minimum obligatoire : - U7 : Foot à 3 ou 4 - U9 : Foot à 4 ou 5 - U11 : Foot à 8 - U13 : Foot à 8 - U15 : Foot à 11 ou U18 : Foot à 11
	1 catégorie jeune féminine obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 - U11 F : Foot à 5 - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11	2 catégories jeune féminine au minimum obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 (Obligatoire) - U11 F : Foot à 5 - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11	3 catégories jeune féminine au minimum obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 (Obligatoire) - U11 F : Foot à 5 (Obligatoire) - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11
LIGUE DES CHAMPIONNES	1 catégorie jeune féminine obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 - U11 F : Foot à 5 - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11	2 catégories jeune féminine au minimum obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 (Obligatoire) - U11 F : Foot à 5 - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11	4 catégories jeune féminine au minimum obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 (Obligatoire) - U11 F : Foot à 5 (Obligatoire) - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11

Championnat	SAISON 2026-2027 Catégories jeunes	SAISON 2027-2028 Catégories jeunes	SAISON 2028-2029 Catégories jeunes
SUPER LIGUE TECHNI-BOIS (Équipes de Moorea)	3 Catégories jeunes Mixtes au minimum obligatoire : - U7 : Foot à 3 ou 4 ou U9 : Foot à 4 ou 5 ou U15 : Foot à 11 ou U18 : Foot à 11 ▪ Obligations - U11 : Foot à 8 - U13 : Foot à 8 1 Catégorie jeune féminine obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 - U11 F : Foot à 5 - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11	3 Catégories jeunes Mixtes au minimum obligatoire : - U7 : Foot à 3 ou 4 ou U9 : Foot à 4 ou 5 ou U15 : Foot à 11 ou U18 : Foot à 11 • Obligations - U11 : Foot à 8 - U13 : Foot à 8 2 catégories jeune féminine au minimum obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 (Obligatoire) - U11 F : Foot à 5 - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11	4 Catégories jeunes Mixtes au minimum obligatoire : - U7 : Foot à 3 ou 4 et/ou U9 – Foot à 4 ou 5 et/ou U15 - Foot à 11 et/ou U18 – Foot à 11 ▪ Obligations - U11 : Foot à 8 - U13 : Foot à 8 3 catégories jeune féminine au minimum obligatoire : - U7 F : Foot à 3 - U9 F : Foot à 3 (Obligatoire) - U11 F : Foot à 5 (Obligatoire) - U13 F : Foot à 5 - U15 F : Foot à 8 - U17 F : Foot à 8 ou 11

Article 6 – Sanction

L’auteur d’infraction aux dispositions de l’article 5, est passible des sanctions suivantes :

- a) pour le dirigeant, l’animateur ou l’éducateur de l’association sportive identifiée sur la feuille de match :
 - Un (1) mois de suspension de toute fonction officielle et obligation de suivre une formation portant sur les Règlements.
- b) pour l’association sportive fautive :
 - Match perdu par pénalité pour l’équipe.

Article 7. Championnats de football

- Les championnats de football concernent les catégories d'âge suivantes :
 - Garçons : U15 et U18 en football à 11
 - Filles : U15 en football à 8 et U17 en football à 11 ou à 8
- La Direction Technique, en collaboration avec la Commission Fédérale Jeunes, définit les formats des championnats
- La direction sportive opérationnelle est chargée de l'organisation et de la gestion des championnats.
- Lorsqu'une association sportive engage 2 (deux) équipes A et B en compétition dans une même catégorie, 3 (trois) joueurs maximums ayant joué en équipe A lors de la rencontre immédiatement précédente sont autorisés à participer en équipe B pour le match suivant.
- Lorsque seule l'équipe B participe à une rencontre, les joueurs de l'équipe A qui avaient participé à la rencontre immédiatement précédente de ladite équipe, ne sont pas autorisés à participer au match de l'équipe B.
- Pour la dernière journée de championnat, tout en gardant les deux règles précédentes, seuls les joueurs ayant participé à au moins une rencontre en équipe B durant la dernière phase de championnat peuvent prendre part à la rencontre en équipe B.
- Les joueurs ne peuvent participer qu'à une seule et même rencontre de la même journée de championnat et /ou de coupe.
- L'association sportive adverse ou autre est chargée de vérifier la qualification des joueurs de l'équipe opposée et de porter réserve sur la feuille de match le jour J de la rencontre ou réclamation tel que prévu par les textes en vigueur.

Les championnats se déroulent sous format de la compétition générale :

1. Championnats

- a. Brassages par secteur en fonction des équipes engagées
- b. Championnat intégral en fonction des équipes engagées
- c. Championnat sur différents niveaux en fonction des équipes engagées

2. Coupes

Le format des compétitions détaillé est communiqué à toutes les associations sportives avant le démarrage des compétitions.

Article 8. Championnats de football à effectif réduit

A. DEROULEMENT DES FESTIVALS U7 et U9 A – FESTIVALS U7 et U9

Les festivals des U7 et U9 se déroulent au moins deux fois par mois, pour un minimum de 16 festivals dans la saison. Ceux-ci sont organisés par la Fédération Tahitienne de Football en alternance avec les associations sportives. Les associations sportives sont désignées et inclus dans le calendrier jeune 2026-2027.

Aucun classement n'est établi pour les catégories U7 et U9, cependant les festivals doivent être homologués par la direction des compétitions sportive opérationnelle.

Toutes les feuilles d'engagement de chaque festival doivent être transmises et/ou déposées à la direction des compétitions sportive opérationnelle au plus tard le mardi avant 12h, suivant la journée.

La direction des compétitions et la direction technique se doivent de se réunir tous les mercredis matin afin d'établir le suivi des calendriers des catégories jeunes.

Format des festivals :

- Les festivals U7 se déclinent selon les deux organisations suivantes :
 - Festival d'éveil (rencontres, jeux d'éveil techniques, atelier de psychomotricité)
 - Festival à 3 contre 3 sans gardien de but sur un terrain de 28 x 15
 - Festival à 4 contre 4 dont un gardien de but sur 1/8 de terrain
 - Mettre en place un atelier sur le programme éducatif fédéral
 - Festival funino (2 buts à défendre, 2 buts à attaquer)
- Les festivals U9 se déclinent selon les deux organisations suivantes :
 - Festival des rencontres à 5 contre 5 dont un gardien de but sur 1/8 de terrain
 - Festival festi-foot à 4 contre 4 sans gardien de but sur un terrain de 25 x 30
 - Mettre en place un atelier sur le programme éducatif fédéral
 - Festival funino (2 buts à défendre, 2 buts à attaquer)

La direction technique se réserve le droit de proposer des formats de jeux ponctuels durant la saison en cours.

B – CRITERIUM U11 et U13

I. Critérium

- a. Brassage multi matches par secteur sur 2(deux) niveaux
- b. Multi matches sur différents niveaux en fonction des équipes engagées
- c. Dans la limite des engagements, il est possible aux équipes engagées filles de participer aux critères garçons.
- d. Par souci d'effectifs par équipe, il est possible dans la catégorie U11 F et U13 F de créer une compétition en foot à 5.

II. Coupes

Le format des compétitions détaillé est communiqué à toutes les associations sportives avant le démarrage des compétitions.

C – CHALLENGE CUP U11/U13 GARCONS

- Des rencontres
- Un défi jonglerie et conduite
- Un quiz du Programme Éducatif Fédéral

L'équipe qui comptabilise le plus de points au classement général est déclarée vainqueur de la Challenge Cup.

Article 9. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13

• Arbitrage

- Auto arbitrage en catégorie U7 et U9 sous le contrôle des cadres techniques de la FTF, des instructeurs du DTA et des éducateurs présents.
- L'arbitrage des matchs des catégories U11 et U13 est assuré par des joueurs des équipes présents sous le contrôle des cadres techniques de la FTF, des instructeurs du DTA et des éducateurs présents.

- **Dimensions des terrains**

- Surface de réparation :

Catégorie U9 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 8 mètres du coin de corner.

Coup de pied de réparation : 6 mètres des buts.

- **Catégorie U11** : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 13 mètres du coin de corner.
 - La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche.
 - Point de pénalty : 9 mètres des buts.
 - La règle du hors-jeu s'applique à partir de la ligne médiane
 - Le renvoi de but se fait du point de penalty
- **Catégorie U13** : zone délimitée par des coupelles placées à 10 mètres de chaque côté des buts et à 13 mètres à l'intérieur du terrain de jeu.
 - La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche.
 - Point de pénalty : 9 mètres des buts
 - La règle du hors-jeu s'applique à partir de la ligne médiane
 - Le renvoi de but se fait du point de penalty
- **Rentrée de touche aux pieds**

Dans les catégories U7 et U9, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U11, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- **Coup de pied de coin (corner) aux pieds**

Dans les catégories U7 et U9, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U11, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- **Passe en retrait au gardien**

Dans les catégories U7 et U9, le gardien de but est autorisé à prendre le ballon de la main sur une passe volontaire de son coéquipier. A partir de la catégorie U11, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- **Dégagement du gardien**

Interdiction pour le gardien de dégager de volée ou demi-volée pour la catégorie U7, U9, U11 et U13.

Relance protégée du gardien, les adversaires ne sont pas autorisés à pénétrer dans la surface de réparation tant que le ballon n'est pas remis en jeu.

- **Temps de jeu du joueur**

La FTF recommande aux éducateurs d'accorder un temps de jeu équitable pour l'ensemble des joueurs durant un festival.

Article 10. Organisation des Festivals de Tahiti

La Direction Technique est seule responsable de l'organisation des Festivals en concertation avec les associations sportives.

Article 11. Coupes

1. La Direction Technique définit les formats des rencontres des coupes suivantes :

- U15 et U18 garçons
- U15 et U17 filles.

2. La direction sportive opérationnelle est chargée de l'organisation et de la gestion des coupes.

Concernant les associations sportives régionales, le comité directeur détermine le format de leurs compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procède à la séance de tirs au but pour déterminer le vainqueur.

Article 12. Fair Play

Toutes les catégories doivent se soumettre au protocole du fair-play.

Article 13. Programme de développement

Dans le cadre de son plan de développement, la FTF met en place :

- Défi technique Mc DO U11 et U13
- Défi technique Mc Do U11 F et U13 F
- Centre de perfectionnement U11 G et U11 F, U13 G et U14 F, U14 G et U15 G/F et gardien de but,
- Centre de perfectionnement par secteur U11 G/F, U13 G/F, U14 F, U15F et gardien de but,
- Centre de perfectionnement Beach soccer U16 G/F et U17 G/F
- Challenge Beach soccer U11, U11 F, U13, U13F, U15, U15 F, U17 F et U18.

Le présent règlement actualisé a été approuvé par le Comité Exécutif dans sa séance du 28 août 2026.

La Secrétaire générale



Mme Miriama AURAA



Le Président



M. Henri Thierry ARIOTIMA